



POUR GARANTIR LE PLEIN EXERCICE DE VOS DROITS VOTEZ LA LISTE UNSA RF - CGC



L'UNSA et la CGC unissent leurs forces. Le décompte des suffrages obtenus se fera à 99,9 % au crédit de l'UNSA pour le calcul de la représentativité.

Le Comité économique et social est un acteur incontournable de la vie de l'entreprise. Ce scrutin est donc primordial car il détermine la représentativité des syndicats au sein de Radio France et l'influence de l'UNSA lors des futures négociations avec la Direction.

Défendre l'emploi et les métiers : nos premières priorités

Le financement de Radio France, pour l'avenir, **reste flou** : des options sont sur la table mais rien n'est tranché.

La holding, le retour : le président centriste de la commission de la culture du Sénat, Laurent Lafon, souhaite que Radio France, France Télévisions, l'INA et France Médias Monde soient chapeautés par **une structure unique**.

Objectif : rogner sur notre budget.

Permanents ou non permanents, PARL, PTA ou journalistes, cadres ou non cadres, jeunes ou moins jeunes, nous sommes tous concernés. Dans cette période où **le basculement numérique masque en partie la dissolution de nos savoir-faire**, il faut avoir **le courage** de résister et **de proposer** de nouvelles voies.

LES 5 BONNES RAISONS DE VOTER UNSA



Un syndicat à **votre écoute**

Entendre et **agir** en fonction des préoccupations des salariés.



Des élus à vos côtés **au quotidien**

Vous **informer**, vous **conseiller** et vous **défendre** avec sérieux et discrétion.



Pour un CSE au **service des salariés**

Des œuvres sociales au service de l'intérêt général répondant aux **attentes des salariés**.



Un **syndicat progressiste**

Nous favorisons toujours le dialogue avec la direction, mais **nous savons être fermes quand nous sommes dans notre droit**.



Une **équipe UNSA atypique**

Nous sommes avant tout des femmes et des hommes attachés à notre métier dans l'entreprise et le pratiquons tous les jours. Nous ne faisons pas du syndicalisme par opportunisme. **Nous voulons lutter contre l'immobilisme dans les négociations avec la direction**.



**Votez et faites voter la liste UNSA – CFE CGC
RADIO FRANCE**



LES ENJEUX DU RAPPORT AU TRAVAIL

1. VALORISER LE TRAVAIL

Pour l'UNSA RADIO FRANCE, valoriser le travail passe par des salaires décents, attractifs, une reconnaissance et une meilleure prise en compte des compétences quel que soit le service. La promotion interne, comme externe, doit être dynamisée.

Il faut encourager l'autonomie, la responsabilité grâce notamment à un management innovant et mieux formé.

2. GARANTIR L'ACCÈS À UN SOCLE DE DROITS FONDAMENTAUX POUR TOUS

La responsabilité et le rôle de Radio France sont essentiels pour mettre en place un dialogue social de qualité. Les différentes instances paritaires doivent jouer un rôle central pour construire et faire vivre un socle de droits fondamentaux : rémunération décente, des évolutions de carrières sans discrimination (genre, âge, ...), un accès à la formation tout au long de son parcours professionnel, des actions préventives contre la pénibilité et l'usure professionnelle. Pour l'UNSA, il faut conforter l'égalité femmes / hommes par un index obligatoire avec des pénalités financières.

3. PRENDRE EN COMPTE LES ATTENTES SOCIÉTALES

Les salariés de Radio France cherchent à donner du sens à leur travail. Ils ont de nouvelles attentes en termes de Responsabilité Sociale et environnementale de l'Entreprise (RSE), de valorisation personnelle.

L'entreprise doit donc partager sa vision, ses valeurs, et surtout les mettre en application dans sa politique de ressources humaines.

Plus largement, pour Radio France mettant en valeur la RSE, il ne peut y avoir de distorsion entre le discours vers l'extérieur et les pratiques internes.

4. CONCILIER LES TEMPS DE VIE

Malgré le développement du temps partiel choisi, ou du télétravail, la conciliation des temps de vie est complexe.

Les premières victimes de la difficulté à bien articuler les temps de vie sont les femmes, particulièrement celles qui élèvent seules leurs enfants, ont des revenus modestes, des horaires atypiques, et sont parfois pénalisées par le temps partiel subi.

Même s'ils sont moins nombreux, les hommes peuvent aussi être concernés.

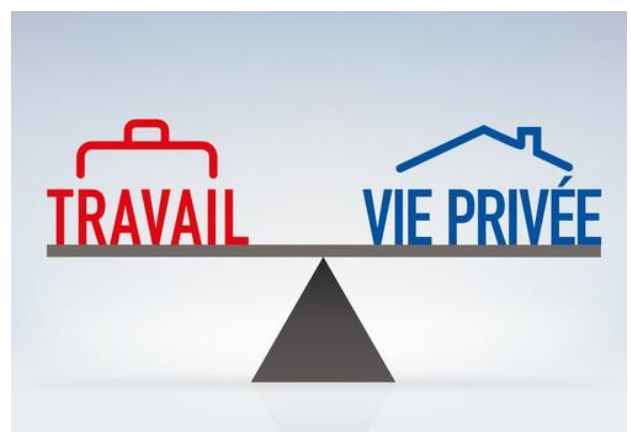
Les difficultés rencontrées dans le cumul des tâches peuvent avoir un impact sur l'investissement et donc sur l'évolution de carrière.

Le télétravail, lorsqu'il est accordé au salarié, peut apporter un certain confort. Mais il rend plus floue la frontière entre vie professionnelle et vie privée.

Il met en lumière l'illectronisme ainsi que les difficultés d'adaptation et d'organisation du travail des managers et de leur équipe au distanciel.

Le télétravail peut être une source de fracture dans l'entreprise pour ceux qui y ont accès et les autres.

L'UNSA RF est vigilante : ces sujets sont essentiels. L'UNSA portera ces questions dans les futures négociations.





NOS REVENDICATIONS

Une meilleure gestion des rémunérations, plus **ÉFFICACE**, plus **ÉQUITABLE** et plus **TRANSPARENTE**

- Compétences supplémentaires = revalorisation des salaires.
- Une meilleure égalité femmes / hommes : malgré des avancées, ce n'est pas suffisant.

Maintien de nos modes de PRODUCTION en INTERNE

- Protection des métiers et de la radio que nous produisons.
- Protection des projets éditoriaux, quel que soit le canal de diffusion (Radio, TV, social média, plateformes podcasts, vidéo, ...). Surveiller le « numérique first ».

Redéploiement de collaborateurs / collaboratrices

- En concertation avec les salariés, leurs représentants et sans pression.
- Parcours de formations adaptés.
- Parcours professionnels compatibles et valorisants.



L'UNSA A OBTENU L'OUVERTURE DE NÉGOCIATION EN VUE D'UN ACCORD GESTION DES EMPLOIS ET PARCOURS PROFESSIONNELS (GEPP). PRIMORDIAL !

Contre la précarité

- L'UNSA revendique l'embauche de 10 CDD-U en CDI, par an, sur une période de 5 ans.
- La négociation sur la revalorisation des cachets et le temps de travail doit aboutir en 2023.
- L'UNSA exige une meilleure protection sociale pour les CDD-U : la question des arrêts maladie et de la subrogation reste centrale.
- L'UNSA réclame le maintien dans l'emploi des seniors en CDD-U et des formations pour tous.

Le rayonnement de nos orchestres

- L'UNSA s'engage à défendre les 4 formations musicales, qui font l'objet d'attaques régulières.
- L'UNSA négocie un nouvel accord droits voisins pour les musiciens.



Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

- L'UNSA aspire à faire évoluer les pratiques managériales afin de faciliter l'épanouissement personnel des salariés, leur autonomie et donner du sens au travail.
- L'UNSA souhaite développer le tutorat pour accompagner les nouveaux arrivants.
- L'UNSA demande à Radio France que la hauteur des engagements en matière de RSE soit la même pour tous les défis : sociaux, environnementaux, technologiques et économiques.



À Radio France, les élus UNSA font le même métier que vous, plus un : vous défendre !

CANDIDAT.E.S

Titulaires collège 2

Sylvain DELCROIX **Musicien**
Christelle POCHET **Musicienne**
Baptiste MURIER **Technicien du son DPA**
Claire MUSSY **Assistante gestion administrative**
Alexandre BILLARD **Technicien de maintenance**

Suppléants collège 2

Baptiste MURIER **Technicien du son DPA**
Claire MUSSY **Assistante gestion administrative**
Alexandre BILLARD **Technicien de maintenance**
Christelle POCHET **Musicienne**
Sylvain DELCROIX **Musicien**

Titulaires collège 3

François ATENCIA **Délégué antenne et Production**
Elisabeth MIRO **Chargée moyens de production**
Philippe LECLERC **Pôle sécurité SI**
Valérie BEUNEUX **Chargée de RH**
Pierre THARY **Technicien énergie & climatisation**
Gabrielle ROUCHAVILLE **Responsable adjointe DRAP**
Denis CHEISSOUX **Producteur**
Elisabeth DUCERF **Assistante gestion administrative**
Christophe RICHERT **Journaliste**
Laure-Hélène PLANCHET **Réalisatrice**
David SADOON **Délégué production hors les murs**
Marie Pierre PLANCHON **Chargée de programme Radio**
Vincent FREMAUX **Bibliothèque Musicale**
Sylvia FAVRE **Attachée de production**
Thierry LEFEBRVE **Superviseur de sécurité**
Hélène COLLERETTE **Musicienne**
Jérôme LEIF **Chef d'équipe sécurité incendie**
Otilia LOPES **Chargée RH**
Philippe LOUMIET **Chargé de communication**

Suppléants collège 3

Christophe RICHERT **Journaliste**
Valérie BEUNEUX **Chargée de RH**
Pierre THARY **Technicien énergie & clim**
Gabrielle ROUCHAVILLE **Responsable adjointe DRAP**
Denis CHEISSOUX **Producteur**
Laure-Hélène PLANCHET **Réalisatrice**
Vincent FREMAUX **Bibliothèque Musicale**
Sylvia FAVRE **Attachée de production**
Jérôme LEIF **Chef d'équipe sécurité incendie**
Marie Pierre PLANCHON **Chargée de programme**
Thierry LEFEBRVE **Superviseur de sécurité**
Otilia LOPES **Chargée RH**
Philippe LOUMIET **Chargé de communication**
Hélène COLLERETTE **Musicienne**
David SADOON **Délégué production hors les murs**
Elisabeth DUCERF **Assistante gestion administrative**
François ATENCIA **Délégué antenne et production**
Elisabeth MIRO **Chargée moyens de production**
Philippe LECLERC **Pôle sécurité SI**

Votez et faites voter UNSA